





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2024-202**

**Séance publique du**

**5 avril 2024**

**Présidence de Sophie JOISSAINS  
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20240405- lmc1260907-DE-1-1
Date de signature : 12/04/2024
Date de réception : mardi 9 avril 2024
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE  
FONCTIONNEMENT 2024**

Le 5 avril 2024 à 11h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 29 mars 2024, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Fathi BENJILALI, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Aliénor COUTIAUX-LACLADERE, Madame Agnès DAURES, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAoui, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Jonathan AMIACH à Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Madame Kayané BIANCO à Monsieur Jacques BOUDON, Madame Brigitte DEVESA à Madame Fabienne VINCENTI, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI à Madame Brigitte BILLOT, Monsieur Sylvain DIJON à Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Philippe KLEIN à Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Gaëlle LENFANT à Monsieur Marc PENA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Josy PIGNATEL, Madame Arlette OLLIVIER à Monsieur Marc FERAUD, Madame Laure SCANDOLERA à Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Pierre SPANO à Madame Agnès DAURES, Madame Françoise TERME à Madame Perrine MEGGIATO, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Michael ZAZOUN à Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés sans pouvoir :**

Madame Laurence ANGELETTI, Madame Béatrice BENDELE, Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Alain PARRA.

**Secrétaire :** Madame Aliénor COUTIAUX-LACLADERE

Madame Brigitte BILLOT donne lecture du rapport ci-joint.





D.G.A.S Action Publique et Sociale  
Direction des Solidarités

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 5 AVRIL 2024

Nomenclature : 7.5  
Subventions

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Brigitte BILLOT

**Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS**

**OBJET** : DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2024- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre des politiques menées en faveur du droit des femmes, ainsi que de la famille, la Ville d'Aix-en-Provence accompagne différents projets et apporte notamment son concours, sous forme de subventions, à diverses associations, afin de les aider dans la réalisation de leurs actions à vocation sociale.

Aussi, ce rapport participe au soutien des acteurs associatifs sous forme de subventions pour un montant total de 11 500 € au bénéfice de 5 structures :

- Il est proposé de soutenir l'association « La Tête dans les Nuages » pour un montant de 2 500 €, pour favoriser, développer la sensibilisation et la formation des femmes au théâtre,
- L'association « Le Relais des Possibles », qui accueille des femmes seules ou avec enfant(s) en difficulté afin d'éviter la rupture de liens sociaux, pour laquelle il est proposé de verser pour le fonctionnement général un montant de 3 000 €, dans le cadre de la convention pluri-annuelle d'objectifs 2023-2025,
- Il est proposé de soutenir l'association « Solidarités Femmes 13 » pour un montant de 3 000 €, pour venir en aide aux femmes victimes de violences conjugales et à leurs enfants.
- L'association de défense de famille et individu, dont l'objet est l'accueil et l'information des personnes victimes de mouvements à caractère sectaire, pour laquelle il est proposé de verser un montant de 1 500 €,

- L'association « Planning Familial », qui met en place des permanences multiples pour les jeunes avec un accueil individuel en les informant sur la contraception et la sexualité, pour laquelle il est proposé de verser un montant de 1 500 €.

Ces propositions ont été validées lors du Comité technique du 12 mars 2024.

Aussi, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

**-ATTRIBUER** à ces associations les subventions de fonctionnement pour l'année 2024, telles que présentées dans les tableaux ci-après ;

**-DIRE** que ces dépenses seront imputées sur la ligne budgétaire Droit de la Femme (12059) pour un montant de **8 500 €** (huit mille cinq cent euros) qui présente les disponibilités suffisantes ;

**-DIRE** que ces dépenses seront imputées sur la ligne budgétaire Aide Sociale Familiale (12062) pour un montant de **3 000 €** (trois mille euros) qui présente les disponibilités suffisantes ;

**-DIRE** s'agir pour l'association « Le Relais des possibles » de voter la dotation annuelle 2024 au titre du « Droit des Femmes et de la Famille » pour exécution de la convention pluri-annuelle 2023-2025 (DCM 2023-297).

DL.2024-202 - DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE - ATTRIBUTION DE  
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2024-

Présents et représentés : 51  
Présents : 37  
Abstentions : 0  
Non participation : 0  
Suffrages Exprimés : 51  
Pour : 51  
Contre : 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

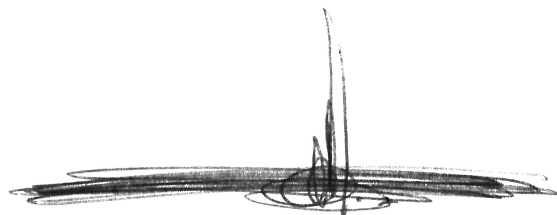
N'ont pas pris part au vote

NEANT

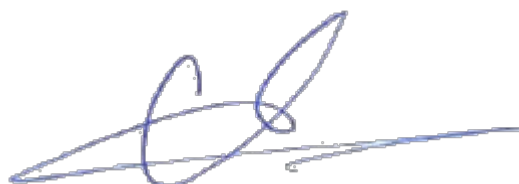
Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Sophie JOISSAINS, Maire  
Président de séance

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Madame Amandine JANER



Le secrétaire de séance,  
Madame Aliénor COUTIAUX-LACLADERE



Compte-rendu de la délibération affiché le : 12 avril 2024  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)<sup>1</sup>

---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

**DROIT DE LA FEMME  
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2024**

Tiers	Structure	Objet	Dotation 2022	Dotation 2023	Proposition 2024
<b>Subventions de fonctionnement – Ligne n°12059</b>					
R66683	La tête dans les nuages	Favoriser, développer et promouvoir la création, la réalisation, la production du spectacle vivant ; sensibilisation et formation des femmes et des jeunes au théâtre	3 000 €	2 500 €	2 500 €
R9288	Le Relais des possibles	Création et gestion de toute forme d'hébergement ou lieu d'accueil destinée aux femmes ou familles en difficulté afin d'éviter la rupture des liens sociaux Association conventionnée : CPO 2023-2025 ; DCM 2023-297 du 21/07/23 Exécution de la convention pluri-annuelle 2023-2025	3 000 €	3 000 €	3 000 €
R46800	Solidarité Femmes 13	Accueil des femmes victimes de violence conjugale et de leurs enfants	3 000 €	3 000 €	3 000 €
<b>Total</b>			<b>9 000 €</b>	<b>8 500 €</b>	<b>8 500 €</b>

**DROIT DE LA FAMILLE  
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2024**

Tiers	Structure	Objet	Dotation 2022	Dotation 2023	Proposition 2024
<b>Subventions de fonctionnement – Ligne n°12062</b>					
R112063	Asso défense de famille et d'individu	Accueil et information sur les mouvements à caractère sectaire ; aide aux victimes et à leur entourage	1 500 €	1 500 €	1 500 €
R109608	Planning familial	Information, éducation à la sexualité et à la contraception	2 000 €	1 500 €	1 500 €
<b>Total</b>			<b>3 500 €</b>	<b>3 000 €</b>	<b>3 000 €</b>